

Termes de Référence

Recrutement d'un Consultant National

Appui pour le développement d'une proposition de projet dans le domaine de l'Economie verte : Création d'emplois par la gestion des déchets

Madagascar, 2019

1- Contexte et justification

En mai 2015, le Gouvernement et les partenaires sociaux de Madagascar ont démontré leur engagement dans la promotion de l'agenda du travail décent par la signature du Programme Pays pour le Travail Décent (PPTD). Ce programme donne deux priorités à réaliser pour la période 2015-2019. Il s'agit de (1) Favoriser l'accès des groupes vulnérables à l'emploi par le renforcement de leur employabilité et par la dynamisation des secteurs générateurs d'emploi, (2) Améliorer la productivité du travail par la promotion du dialogue social, les principes et droits fondamentaux au travail et la protection sociale. Les objectifs visés à travers ces priorités consistent à contribuer à la réduction de la pauvreté, à la croissance économique, à la réduction du chômage et du sous-emploi, à la promotion de l'insertion et de la reconversion au travail, à l'amélioration de l'employabilité, des conditions de travail, de la sécurité sociale des travailleurs et de la lutte contre le VIH/Sida.

Etant membre de l'OIT, Madagascar adhère au Programme et Budget de l'organisation. Pour les années 2018-2019, les actions et programme développés dans le cadre de la mise en œuvre du PPTD s'inscrivent dans la réalisation des dix (10) résultats du P&B 2018-2019 de l'OIT ainsi qu'aux résultats facilitateurs. Ces résultats reposent sur les quatre piliers du travail décent qui sont l'emploi, la protection sociale, les normes et le dialogue social.

Au niveau mondial, les résultats recherchés contribuent à la réalisation des Objectifs de Développement Durable notamment ceux se rapportant à l'objectif 8 « Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et le travail décent pour tous » et des autres objectifs dont ODD1 « Eliminer la faim sous toutes les formes et partout dans le monde », ODD3 « Permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être à tous et à tout âge », ODD5 « Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles ».

Pour atteindre les priorités visées, des stratégies ont été développées par les mandants tripartites. En ce qui concerne la première priorité, la stratégie développée comporte trois principaux aspects à savoir (i) le *renforcement de l'employabilité* à travers la formation professionnelle et l'adéquation de la qualification avec les besoins du marché du travail, (ii) la *création d'emploi* par l'appui aux principaux viviers d'emploi, à savoir, l'agriculture, le secteur des BTP, le tourisme, l'artisanat, les mines et les PME, (iii) l'*amélioration de la productivité* de l'économie rurale et du secteur privé.

Les stratégies préconisées ont été traduites en actions menées à travers des projets de coopération de développement au niveau national et régional.

En octobre 2018, une revue à mi-parcours du PPTD a été réalisée et montré que les résultats obtenus sont encourageants. Elle a aussi émis des recommandations dont la première est formulée comme suit « Certaines activités programmées dans le PPTD ne sont plus adaptées à la situation actuelle ou deviennent tout simplement irréalisables ; d'autres contribuent à la promotion du travail décent mais ne figurent pas encore dans le document ».

La promotion de l'emploi vert n'est pas spécifiquement soulignée dans le PPTD. Cependant, l'emploi vert se trouve au cœur du développement durable et apporte une réponse aux enjeux mondiaux de la protection de l'environnement, du développement économique et de l'inclusion sociale. Il contribue à créer des

emplois décents, à améliorer l'efficacité des ressources et à construire des sociétés durables à faible teneur en carbone.

L'emploi vert constitue également un bassin d'emploi pour résorber le chômage des jeunes et des femmes ainsi que les personnes vulnérables. Pour Madagascar, l'option de l'emploi vert est justifiée par la caractéristique du marché de travail fortement dominé par une forte proportion des travailleurs jeunes, pauvres et sous employés.

En référence à la recommandation mentionnée supra et compte tenu de l'importance de ce domaine pour Madagascar, le Bureau d'Antananarivo envisage d'explorer la perspective pour le développement de l'emploi vert par l'identification d'une activité à réaliser dans la ville d'Antananarivo. L'effort doit être bâti sur la création d'emploi par la gestion des déchets. Ce choix est expliqué par le fait que les déchets font partie de la vie quotidienne de la population de la ville d'Antananarivo et la conscience se réveille actuellement pour faire de ces matières organiques des produits qui peuvent être exploités et contribuer à la réduction des chômeurs des jeunes, des femmes et des personnes vulnérables.

Les actions vont par ailleurs s'appuyer sur la mise en œuvre du :

- Plan National de Développement 2015-2019 concernant le *Défi à relever 8* : création d'emploi, *Orientations stratégiques* : (i) Privilégier les grands travaux à forte intensité de main d'œuvre; (ii) Relever le niveau de l'emploi à travers la réutilisation des capacités existantes ; (iii) - Appuyer la création de petites et moyennes entreprises (réduction des coûts de création et de fonctionnement) ; - (iv) - Créer des opportunités en catalysant les emplois indépendants ; et le *Défi à relever 16* : Préservation de l'environnement, *Orientations stratégiques* : (i) Assurer la sauvegarde de l'environnement et des ressources naturelles uniques pour le développement malgache et le développement durable du pays.
- Politique Nationale de l'Emploi et de la Formation Professionnelle (PNEFP) dans son objectif immédiat 1 : favoriser la création d'emplois par le soutien aux initiatives privées dans les secteurs porteurs et par des interventions directes en faveur des groupes les plus vulnérables.
- Plan-Cadre des Nations Unies pour l'Aide au Développement concernant l'Effet 1 : Les populations vulnérables, dans les zones d'intervention, accèdent aux opportunités de revenus et d'emplois, améliorent leurs capacités de résilience, et contribuent à une croissance inclusive et équitable pour un développement durable.
- Objectif de développement durable pour la *cible 8.2* – Parvenir à un niveau élevé de productivité économique par la diversification, la modernisation technologique et l'innovation, notamment en mettant l'accent sur les secteurs à forte valeur ajoutée et à forte intensité de main-d'œuvre ; et la *cible 8.5* – d'ici à 2030, parvenir au plein emploi productif et garantir à toutes les femmes et à tous les hommes, y compris les jeunes et les personnes handicapées, un travail décent et un salaire égal pour un travail de valeur égale
- Agenda 2063, l'Afrique que nous voulons, relatif à l'inspiration 1 - une Afrique prospère fondée sur une croissance inclusive et un développement durable.

Pour appuyer le Bureau de l'OIT Antananarivo dans la réalisation de cette activité, il se propose de recruter un consultant national pour appuyer le consultant international recruté par le BIT Genève en charge de produire un document de projet (PRODOC) en vue d'une mobilisation de ressources dans le domaine de l'emploi vert. Concrètement, le consultant national doit conduire les tâches décrites dans les présents Termes de Référence.

2- Objectif du mandat

Sous la supervision du Directeur du bureau de l'OIT à Antananarivo, le Collaborateur extérieur aura à collecter et fournir des informations pour le développement d'un document de projet visant la promotion et la création de l'emploi vert par la gestion des déchets dans la ville d'Antananarivo.

3- Objectifs spécifiques

Spécifiquement, le consultant aura à :

- prendre connaissance du concept de l'emploi vert de l'OIT
- se familiariser sur l'approche de l'OIT dans le domaine de la création d'emploi en général et l'emploi vert en particulier
- s'informer et faire une revue documentaire sur les expériences de l'OIT dans le domaine de l'emploi et de l'emploi vert
- se familiariser sur les différents documents nationaux et internationaux sur l'environnement, le changement climatique et tout autre document nécessaire sur le thème étudié
- prendre connaissance des guides et approches de l'OIT pour le processus de développement d'un document de projet (PRODOC)
- faire un état des lieux de la gestion des déchets dans la ville de d'Antananarivo afin d'identifier les systèmes de gestion de déchet présentement en place, les insuffisances existantes et les approches possibles pour y remédier
- proposer un modèle d'intervention considérant comme approche de création d'emplois verts le développement de l'entrepreneuriat et l'organisation en coopératives de gestion de déchets
- identifier les approches pouvant offrir des opportunités d'emplois en particulier eux jeunes femmes et hommes
- consulter les mandants de l'OIT à Madagascar (partie gouvernementale et organisations de travailleurs et d'employeurs) ainsi que d'autres parties prenantes jugées pertinentes (bailleurs de fonds, organisations internationales, commune urbaine d'Antananarivo, Ministère en charge de l'Environnement et de l'Emploi et Travail) pour recueillir leurs recommandations respectives concernant les orientations stratégiques et opérationnelles du projet
- identifier les partenaires au développement au niveau bilatéral ayant la problématique de gestion des déchets parmi leurs axes de partenariat avec Madagascar
- travailler en étroite collaboration avec l'Unité Emploi Vert au Siège du BIT Genève et des spécialistes Entreprise et Emploi auprès du Bureau de Pretoria.
- produire un rapport pour la mission qui lui est assignée et le faire valider par le Bureau Pays de l'OIT Antananarivo et l'équipe de Pretoria et Genève.

4- Tâches et responsabilités du Collaborateur Extérieur et résultats attendus

- Le Collaborateur extérieur devra travailler étroitement avec l'équipe de la Programmation et des projets du bureau de l'OIT pour disposer les d'informations détaillées nécessaires pour assurer le fondement des stratégies du projet.
- Le Collaborateur extérieur devra apporter les appuis nécessaires au consultant international et rester à disposition des Spécialistes de l'Emploi Vert du BIT Genève.
- Le Collaborateur extérieur aura à collecter les informations selon les points ci-après :

a) Revue et étude documentaire

Les informations recherchées doivent portées sur :

- la caractérisation des déchets : Les différents types de déchets
- les principaux acteurs du système de gestion des déchets à Madagascar
- un état des lieux des mécanismes de gestion de différents types de déchets
- l'identification des filières et chaînes de valeurs associés à la gestion des déchets.

En outre, le Collaborateur externe devra prendre connaissance et étudier les outils fournis et/ou recommandés par le BIT et le consultant international dans le cadre de sa mission.

b) Situation actuelle de la gestion des déchets à Madagascar

Ce point présentera les éléments du point de vue :

- institutionnel, législatif, juridique et organisationnel
- technique
- communication et sensibilisation.

c) Mesures prévues ou existantes pour améliorer les conditions de travail des acteurs

Il est important d'axer notamment l'étude sur :

- La protection sociale
- Les normes internationales du travail
- La sécurité et santé au travail
- Le dialogue social.

d) Stratégies existantes pour mieux organiser les acteurs du système gestion des déchets à Madagascar

Il est attendu d'étudier et de proposer des recommandations, entre autres, sur :

- L'organisation des acteurs informelles (groupement des jeunes et de femmes)
- La formalisation des acteurs
- Les approches Coopératives
- L'approche petites et moyennes entreprises ou entrepreneuriales.

e) Formations et compétences

Etudier et présenter:

- s'il existe des stratégies de formations sur les métiers de gestion de déchets à Madagascar ?
- s'il existe des formations et compétences à développer pour améliorer les conditions de travail des acteurs informels du système de gestion des déchets à Madagascar
- Quels rôles jouent les services publics d'emplois ou entités similaires et les centres de formation dans l'accompagnement des jeunes et femmes qui recherchent en emplois ou ont un projet dans le domaine de la gestion des déchets ?

f) Approche participative

Le Collaborateur externe doit adopter les approches préconisées ci-après:

- Enquête de terrain : Elaborer un petit questionnaire permettant de collecter les informations qualitatives et quantitatives sur la problématique de gestion de déchets
 - Rencontre avec l'ensemble des acteurs du système de gestion des déchets à Madagascar (Entretiens, discussions et échanges sur le système de gestion des déchets)
 - Les conditions de travail des acteurs impliqués dans le ramassage, transport et dépôt des déchets
 - Identifier les lacunes du système de collecte et de gestions de différents types de déchets
-
- Produire un rapport de mission qui permettra à l'OIT de développer un Document de Projet (PRODOC) aux fins de mobilisation de ressources
 - Présenter le document à l'OIT pour commentaires et validation
 - Inclure les observations et les apports de l'OIT dans la version finale
 - Soumettre le document final à l'OIT.

Les outils nécessaires pour la conduite de la mission et le canevas du PRODOC ainsi que tous les annexes y relatifs seront fournis et/ou recommandés par le Bureau de l'OIT à Antananarivo lors des séances de briefing avec le consultant. Ces documents aideront le Collaborateur externe à circonscrire sa mission pour pouvoir alimenter l'élaboration du document de projet pour une recherche de financement des activités proposées.

5- Méthodologie

La méthodologie doit être participative fondée sur le dialogue social. A ce titre, le Collaborateur extérieur devra :

- mener une évaluation de la situation de gestion des déchets présentement en place, les défis et opportunités de promouvoir l'emploi vert

- engager un dialogue social pour recueillir la proposition du gouvernement, des partenaires sociaux (organisations d'employeurs et des travailleurs) et des principaux acteurs pour pouvoir définir un objectif de développement et les stratégies du projet
- mener une méthode rigoureuse et structurée pour bien cerner les problèmes à traiter dans le projet, identifier les besoins de toutes les catégories de cible du projet et proposer les stratégies.
- Assurer que les stratégies développées et le projet seront établis pour la promotion d'une appropriation concrète et la pérennisation des actions à mettre en œuvre.
- Veiller à ce que l'aspect genre sera fortement considéré et mis en exergue dans le document. Les actions, les stratégies et les actions proposées doivent clairement s'appuyer et démontrer la dimension genre.

Le Collaborateur externe sera appelé à collaborer avec un consultant international qui sera responsable du développement et de la rédaction du projet. A ce titre, il doit être en contact permanent avec le consultant international et fournir à ce dernier les informations recherchées. Le consultant international sera recruté par le Bureau du BIT Genève.

6- Livrables

Le Collaborateur extérieur fournira à l'OIT,

- 5 jours après la signature du contrat, une note méthodologique avec de claires échéances et un plan de rapport
- 20 jours après le début du travail, une version provisoire du rapport pour commentaires et recommandations du BIT
- A la fin du mandat, en fichier électronique et en format papier, le rapport avec toutes les annexes validées par l'OIT.

Il est à noter que les échéances sont susceptibles de modification selon la coordination de travail requise avec le consultant international.

7- Durée du mandat

La durée totale du travail du Collaborateur Extérieur est de 30 jours à compter de la date de signature du contrat jusqu'au 15 avril 2019.

8- Coût de la mission et modalité de paiement

Le coût total pour les tâches requises est de 4,000USD incluant le coût total de la mission du Collaborateur Extérieur. Ce coût se répartit comme suit :

- Honoraire du consultant : forfaitaire de 3,000USD pour les 30 jours de travail
- Frais divers dont 550USD pour la communication, les frais de déplacements, la multiplication de documents et les fournitures de bureau et 450USD pour les frais de réunions avec les différentes personnes enquêtées et rencontrées.

Le coût de mission est payable comme suit :

- 20% du coût total à la réception de la note méthodologique
- 25% du coût total à la réception du draft de rapport
- les 55% restants, à la fin du mandat et à la réception des livrables à la satisfaction de l'OIT.

Les coûts sont payables en Ariary au taux du jour des Nations Unies au jour du paiement.

g) Profil du Collaborateur extérieur

Le Collaborateur extérieur doit répondre au profil ci-après :

- Ayant un Bac + 4 au minimum le domaine de l'emploi des jeunes, statistiques de l'emploi, de l'économie verte, l'économie rurale, les emplois verts ou l'entrepreneuriat vert, en sciences sociales ou économiques ou dans un domaine similaire
- Ayant une capacité de synthèse et de l'élaboration des objectifs stratégiques clairs et cohérents du projet, des stratégies pour l'élaboration de programmes et plans opérationnels
- Bonne connaissance de la problématique de l'environnement, de la politique de l'assainissement urbain, du mécanisme de fonctionnement de la ville d'Antananarivo et de la politique environnementale de Madagascar
- Connaissance de l'OIT et du Système des Nations Unies
- Bonne pratique des outils informatiques.
- Excellente maîtrise du français et haut niveau capacité de rédaction de documents stratégiques et bonnes connaissances de l'anglais
- Expérience dans l'utilisation des outils pour le développement de projet particulièrement ceux portant sur la promotion de l'emploi de l'OIT sera un atout.